

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12ème
Nom de site		Numéro	T10129
Adresse du site	11, avenue de Tremblay	Hauteur	R+4 (19m)
Bailleur de l'immeuble	Etat - Ministère des Sports	Destination	Stade
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G + et ajout de 3 gabarits antennaires en tant que réservation pour les technologies futures		
Complément d'info	Free présent (90/210/340°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	27/09/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	26/08/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	26/10/2019
Historique et contexte	néant

Objet de la demande

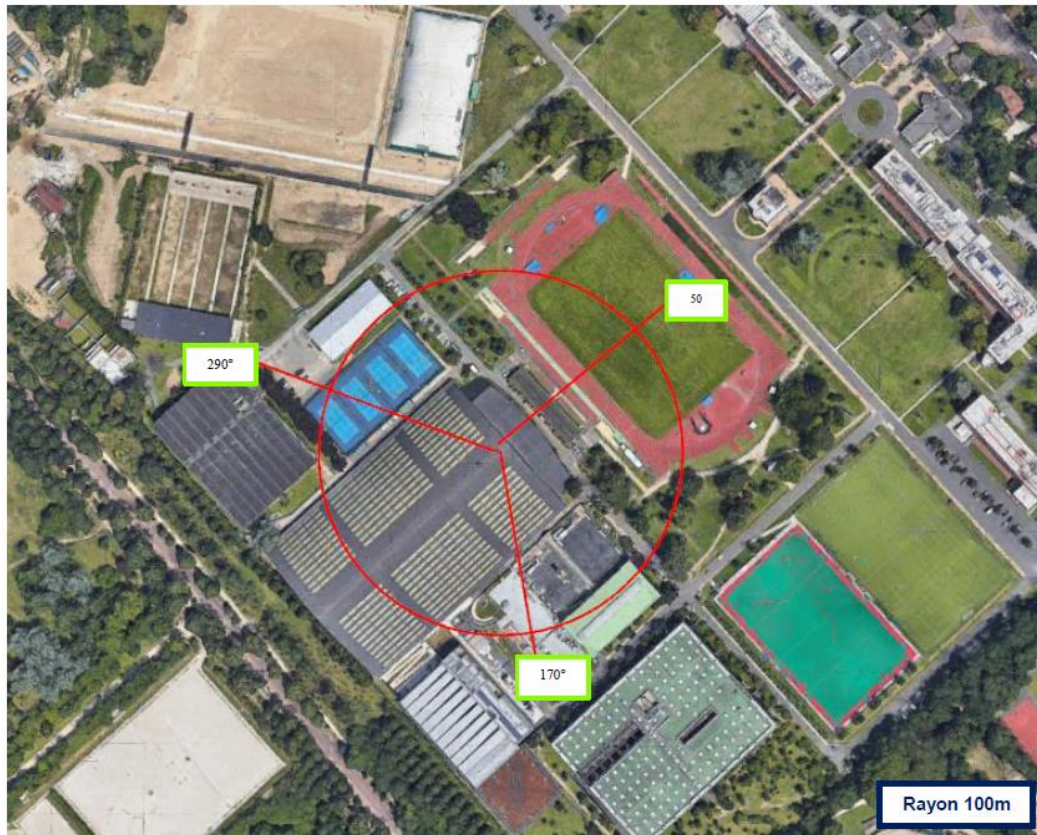
Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz. L'orientation des antennes est 50, 170° et 290°.		
Distance des ouvrants	Sans Objet	Tilts (degrés)	2 à 6°
Estimation	50° < 1V/m /170° < 1V/m /290° < 1V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux accueillant en plus le 700 MHz. 3 nouvelles antennes inactives seront également ajoutées
Zone technique	des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	23.48m

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**

AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER À PROXIMITÉ



**Carte du site
au regard des
hauteurs
d'immeubles
dans un
rayon de 25m
autour des
antennes**

Simulation et conformité au seuil de la Charte

c. Azimut 290°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 0-1 V/m. La hauteur correspondante est de 7,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]

[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

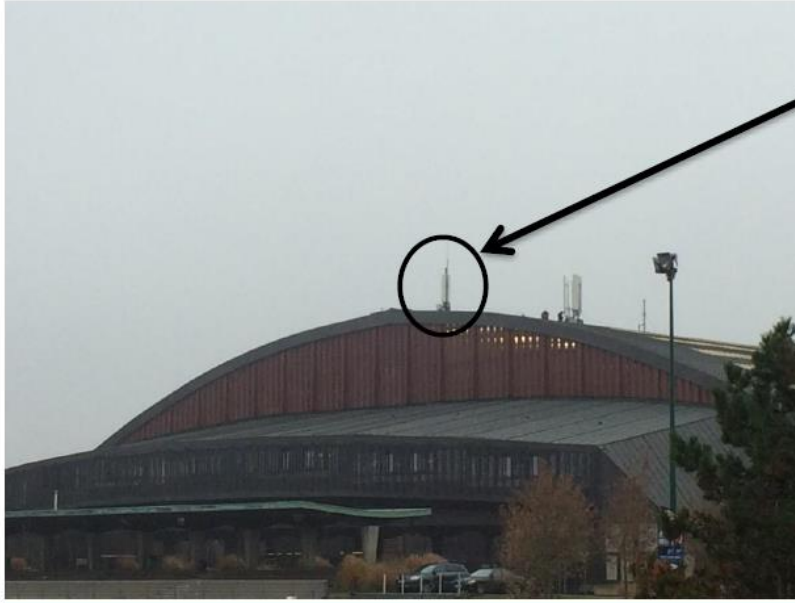
	Azimut 50°	Azimut 170°	Azimut 290°
Niveau maximal	entre 0-1 V/m	entre 0-1 V/m	entre 0-1 V/m
Hauteur	13,5 m	13,5 m	7,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Prise de vue n°2

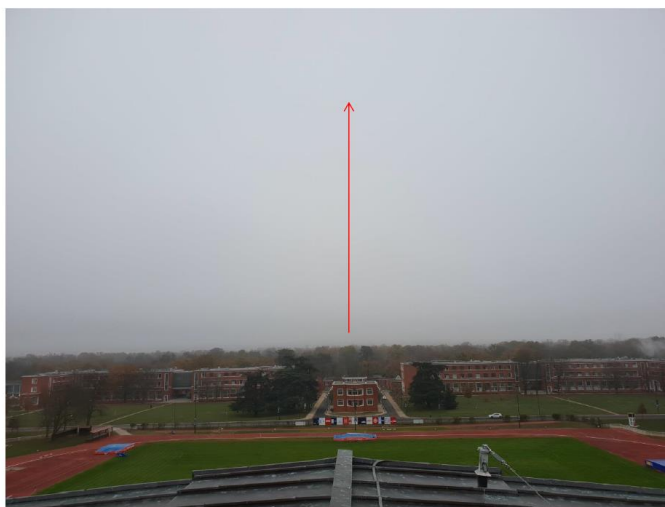
Etat de l'existant :



Etat projeté



Vue des Azimuts



Azimet 170 ° :



Azimet 290 ° :

